

# Le gendarme de l'énergie s'attaque aux prix négatifs de l'électricité

Elsa Bembaron

## Le développement des renouvelables génère ce phénomène qui coûte des millions d'euros à l'État.

**A**bondance de bien ne nuit pas. Sauf dans certains cas. Le marché de l'électricité, secteur complexe s'il en est, en apporte la preuve. Le développement des énergies renouvelables, réputé bon pour la planète, a des conséquences parfois malheureuses sur les prix de l'électricité. À tel point qu'ils sont parfois négatifs. Ce qui pourrait apparaître comme une bonne nouvelle pour les consommateurs et une mauvaise pour les producteurs est en réalité un vecteur de déstabilisation de tout le système et coûte des millions à l'État français. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) s'est emparée du sujet et met sur la table une série de propositions visant à mettre fin à cette situation. Le marché de l'électricité n'échappe pas à la rencontre de l'offre et de la demande. Quand la première est nettement supérieure à la seconde, les prix s'écroulent. Le développement des énergies renouvelables, dont la production dépend directement du vent (éolien) et du solaire (photovoltaïque), en est à l'origine.

Mais pourquoi lutter contre des prix négatifs quand une bonne partie de l'industrie française se plaint de devoir faire face à des coûts trop élevés pour ses approvisionnements en électricité ? Tout d'abord, pour préserver les finances publiques. En effet, la CRE vise particulièrement les producteurs « sous obligation d'achat », qui bénéficient de contrats

avec l'État. Ce dernier compense alors les prix négatifs. « *La coupure des parcs (solaires et éoliens) sous obligations pendant les périodes de prix négatifs aurait ainsi pu générer une économie pour l'État de l'ordre de 15 millions d'euros au premier semestre 2024, et aurait aussi pu diminuer l'ampleur du phénomène* », souligne la CRE dans son rapport.

Ensuite, les clients qui profitent réellement de ces prix sont très peu nombreux : ce sont essentiellement de très grandes entreprises industrielles qui s'approvisionnent sur le marché de gros. Elles profitent des creux, mais sont aussi exposées aux envolées des prix. Généralement, ces entreprises diversifient leurs approvisionnements, mariant des achats sur les prix spot et des contrats à moyens termes. Et là, pas de prix négatifs. Pour les autres, et notamment les fournisseurs qui revendent ensuite l'électricité aux particuliers et aux autres entreprises, les contrats moyens termes souscrits auprès de producteurs d'électricité (essentiellement EDF) prévalent. Les prix négatifs ne se retrouvent donc pas, ou de façon très marginale, dans leurs factures.

Pour le régulateur, ces prix négatifs « *ne sont pas nécessairement le fruit d'un dysfonctionnement du marché* ». Il faut toutefois endiguer le phénomène avant qu'il ne devienne trop important. Depuis 2010, année qui a vu la première heure lors de laquelle le prix spot a été négatif en France, le volume est allé

grandissant (hors période Covid). À tel point que, cette année, le nombre d'heures à prix négatifs au premier semestre est déjà « *sensiblement plus élevé que l'année dernière* », relève la CRE : 5,4 % des heures sur les six premiers mois de l'année, contre 1,7 % en 2023 ! Si près de la moitié des heures négatives sont comprises entre -0,10 euros du mégawattheure (MWh) et 0 euro du MWh, le solde est en moyenne à -15,50 euros du MWh, avec un record à -134,90 euros du MWh. Pour endiguer le phénomène, la CRE recommande d'amender certains contrats avec obligation d'achat déjà signés, concernant les plus grands parcs solaires et à condition que les producteurs soient volontai-

**« La coupure des parcs (solaires et éoliens) sous obligations pendant les périodes de prix négatifs aurait pu générer une économie pour l'État de l'ordre de 15 millions d'euros au premier semestre 2024, et aurait aussi pu diminuer l'ampleur du phénomène »**

**Rapport de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)**

res pour le faire. Autre mesure préconisée : la limitation d'attribution de nouveaux contrats.

Les effets seront d'autant plus efficaces que nos voisins européens, les Espagnols en tête, sont confrontés aux mêmes difficultés et mettent eux aussi des réponses en place. Le ministère de l'Économie et du Climat allemand, dans une note publiée en juillet, va jusqu'à recommander aux entreprises du pays de s'adapter en temps réel à la production électrique. Ce qui ne serait pas sans poser quelques petits problèmes pour l'organisation du travail... La France, qui dispose de la sécurité apportée par son parc nucléaire, n'en est pas là.

Paradoxalement, ce n'est pas parce qu'à certains moments de la journée les prix sont négatifs que la France dispose de trop de moyens de production d'électricité. Toute la difficulté consiste à faire coïncider la demande avec l'offre. En effet, les prix négatifs interviennent majoritairement au printemps et en été, et pendant cette phase, plus précisément entre 12 heures et 16 heures, « *période de moyenne demande et surtout de forte production de la filière photovoltaïque* », comme le souligne la CRE. La commission a mis l'accent sur la gestion de l'offre dans son dernier rapport.

L'adaptation de la demande est aussi une réponse. Le régulateur travaille avec Enedis à une révision des tarifs heures creuses - heures pleines. La mise en pla-

ce de nouvelles plages horaires, avec des différences entre l'été et l'hiver, devrait inciter les particuliers à décaler certains usages en journées, depuis la mise en route d'une machine à laver à la recharge de leur voiture électrique. Les entreprises pourraient elles aussi être appelées à décaler leur consommation ou à introduire davantage de flexibilité. Certaines mesures concrètes, et relativement simples, existent déjà. Par exemple, abaisser la température de congélateurs industriels à -23 degrés quand les panneaux solaires fournissent de l'électricité à plein, puis réduire, voire arrêter la consommation la nuit, en ayant soin de maintenir la température à -18 degrés.

« *L'essentiel viendra de l'évolution des usages*, ajoute un expert du secteur. *Aujourd'hui, l'électricité ne représente que 27 % de notre consommation finale d'énergie. Tout l'enjeu est d'augmenter cette part et de baisser la consommation de gaz et de pétrole.* » L'essor des transports électriques, l'électrification de certains processus industriels, le développement de centres de stockage de données sont les trois principaux vecteurs de hausse de la consommation d'électricité identifiés par EDF. Ils devraient générer 150 TWh de demande supplémentaire d'ici à 2035. La seule production d'électricité nucléaire d'EDF ne suffira pas à y faire face. Pas plus qu'elle ne peut répondre seule à la demande actuelle. ■